

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 26

Artikel: La valse : au point de vue du mariage : par un professeur de danse
Autor: Halévy, Ludovic
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

La coulure.

On parle beaucoup de la vigne ces temps-ci, et l'on manifeste généralement des inquiétudes sur les conditions dans lesquelles la floraison de cette précieuse plante s'effectuera, vu les pluies persistantes de la saison. A cette occasion, voici quelques détails intéressants sur les diverses phases de sa végétation et la température qui lui est nécessaire, d'après des observations basées sur une longue période d'années.

La vigne commence à *pleurer* en mars, quelquefois en avril, lorsque la température moyenne, en l'air et à l'ombre atteint 10°. Cette limite est très importante à noter ; tant qu'elle n'est pas atteinte, la végétation est arrêtée ; dès qu'elle est dépassée, la végétation se développe ; mais c'est surtout vers 14° et 15° qu'elle atteint une grande activité, et elle parvient à son maximum vers 18° ou 20° — Au-dessous de 10°, la sève cesse de couler et les bourgeons se gonflent.

La floraison commence en juin ; à ce moment, la vigne a reçu 950° à 1000° de chaleur ; mais pour que la végétation prenne son essor, il faut que la moyenne ait touché 20° durant quelques jours. Lorsque cette température de 20° se maintient pendant une ou deux semaines, la fleur se développe complètement et se transforme d'une manière satisfaisante. Si, au contraire, les moyennes descendent au-dessous de 15, il y a de la *coulure*.

Le grain prend de la transparence, le sucre se forme, la coloration se manifeste lorsque la grappe a reçu 2300 à 2450 degrés. La maturation est complète lorsque la somme de la température atteint 2981 à 3169°. La moyenne de 10 années observées a été de 3060°. En résumé, on voit que le problème, pour la culture de la vigne, consiste à trouver une région où, dans l'espace de 6 mois, on puisse obtenir ce total de 3000 degrés et où la moyenne ne descend pas au-dessous de 10° pendant les 3 premiers mois, et au-dessous de 20 pendant les 3 mois suivants.

Voyons maintenant en quoi consiste la coulure dont nombre de personnes parlent sans s'en rendre compte d'une manière exacte.

On sait que, pour que l'ovaire et les ovules d'une fleur se transforment en fruits et en graines, il faut d'abord que ces ovules aient subi le contact du pollen ou de la poussière fécondante des étamines. Si, au moment de l'émission de ce pollen, il survient des pluies qui l'entraînent ou font crever ses grains

avant qu'ils aient pu produire leur action, la fécondation n'a pas lieu. C'est ce phénomène ou, si l'on veut, cet accident que l'on désigne sous le nom de *coulure*. Le fruit avorte ou se fond, suivant l'expression des praticiens.

La pluie est la principale cause de la coulure ; mais elle n'est pas la seule ; les vents peuvent aussi emporter le pollen et empêcher la fécondation ; le froid peut geler les organes sexuels ou la trop grande chaleur les dessécher ; des champignons parasites peuvent se développer à la place de l'ovaire et le faire avorter. Enfin un excès de vigueur du végétal, en faisant tourner toute la sève au profit de la formation du bois ou des feuilles, amène quelquefois, par contre-coup, la débilité de l'appareil reproducteur.

A ce propos, il est une chose bien intéressante à noter ; c'est tout le soin que Dieu a mis à préserver la vigne des accidents dont nous venons de parler, pendant le moment critique de la floraison. La fleur de la vigne présente ce fait qui lui est propre, que ses pétales se recourbent et se rapprochent vers leur sommet, comme celles d'une tulipe, avant son complet épanouissement, formant ainsi, pour les étamines, un abri naturel sur lequel les gouttes de pluie glissent sans atteindre le pollen, qui est ainsi protégé dans la généralité des cas.

Il va sans dire que ce préservatif devient impuissant devant une pluie persistante ou chassée avec violence par le vent. La petite capsule (anthère) qui renferme le pollen, éclate, la poussière fécondante est entraînée par l'eau, et la formation du fruit n'est plus possible.

En réfléchissant un instant à la sollicitude de la Providence dans l'admirable structure des organes reproducteurs de cette plante, comment peut-il venir à l'idée de quelqu'un, que le fruit de la vigne, si généralement répandue, ne soit pas destiné à être transformé en vin, et que ce vin, pris modérément, ne soit pas salutaire à l'homme ?

L. M.

La valse.

AU POINT DE VUE DU MARIAGE

par un professeur de danse.

La danse n'est pas seulement un plaisir, un amusement ; non, c'est un grand intérêt social... Tenez... la question du mariage tient étroitement à la question de la danse. Pour le moment, le mariage lan-

guit. Cela est prouvé par la statistique. Eh bien ! je suis convaincu que, si l'on se marie moins, c'est parce que l'on danse moins. Considérez ceci d'abord que, savoir bien, très bien danser, c'est, pour un jeune homme agréable, mais sans fortune, une véritable situation dans le monde. Un de mes élèves a fait dernièrement un mariage admirable. C'était un garçon très ordinaire, qui avait essayé de tout et n'avait réussi à rien ; mais c'était un valseur de premier ordre et il a enlevé deux millions à la force du poignet. Oui, deux millions... et deux millions liquides, une orpheline, ni père ni mère, tout ce qu'on peut rêver. Il vous a empoigné cette jeune personne... elle était très grasse... Eh bien ! elle se sentait comme une plume entre ses mains. Elle ne pensait plus qu'à une chose : valser avec lui. Elle était comme folle. Enfin elle a refusé des marquis, des comtes, des millionnaires. Elle ne voulait que lui... Elle l'a eu, et il était sans le sou.

Il y a un intérêt de l'Etat dans les mariages d'inclination, qui font épouser une jeune fille riche par un jeune homme pauvre, ou un jeune homme riche par une jeune fille pauvre. Ça remue l'argent, ça l'empêche de rester à la même place, ça fait circuler les capitaux. Eh bien ! les trois quarts des mariages d'inclination se faisaient autrefois par la danse. Maintenant on a de courtes entrevues dans les salons, dans les musées, à l'Opéra. On cause, c'est très bien ; mais, causer, ça ne suffit pas... C'est quelque chose, l'esprit ; ça n'est pas tout. Un tour de valse fournit bien des renseignements que la conversation ne donne pas. Les couturières aujourd'hui sont très habiles. Elles savent faire ressortir ceci et faire rentrer cela ; elles redressent les tailles incorrectes ; elles donnent aux maigres de l'ampleur et de la ronditude ; elles vous fabriquent des hanches, des épaules, de tout enfin... on ne sait plus à quoi s'en tenir... La science a fait de tels progrès ! Beaucoup de gens peuvent être trompés, mais un danseur exercé, jamais ! Un valseur qui a du tact sait se rendre très exactement compte de la réalité des choses, tout en restant parfaitement convenable, parfaitement réservé.

Mon Dieu ! tenez, moi, par exemple, c'est à la valse que j'ai dû mon bonheur. Ma femme n'était pas encore ma femme. Je tournais autour d'elle, mais j'hésitais. Elle me paraissait maigre... et dame !... je vous l'avoue, épouser une maigre, ça n'entrant pas dans mes idées.

J'hésitais donc, quand voilà qu'un soir, à la noce d'un de mes amis, on organisa un petit bal. J'invite pour la première valse celle qui devait être la compagne de ma vie. Je me sens tout de suite dans la main une taille délicieuse, une de ces tailles à la fois pleines et fondantes... et, tout en valsant, transporté, je me disais : « C'est une fausse maigre ! c'est une fausse maigre ! » Je l'ai reconduite à sa place, après la valse, et je suis allé tout de suite demander sa main à sa mère, qui me l'a accordée. Depuis quatorze ans, je suis le plus heureux des hommes... et je n'aurais peut-être pas fait ce mariage-là si je n'avais pas su valser. Voyez-vous les conséquences d'un tour de valse ?

Ce n'est pas tout. Grâce à la danse, on ne se rend

pas seulement compte des agréments d'une personne ; on peut encore, par un tour de valse rondelement mené, faire passer à une demoiselle une sorte de petit examen sur sa santé, sur sa constitution.

Je me trouvais un soir au café. Deux habitués causaient tout près de moi. L'un de ces messieurs était un de mes anciens élèves. J'ai eu tant d'élèves ! Sans le vouloir j'entendais des bribes de la conversation, et ces deux phrases frappèrent mon oreille : « Eh ! bien te décides-tu ? — Mon Dieu, répondait mon élève, je la trouve bien gentille ; mais on dit qu'elle est faible de la poitrine. »

Alors, j'ai fait une chose en dehors de mon caractère. J'ai demandé pardon d'avoir entendu, malgré moi, et j'ai dit à mon ancien élève : « Je crois deviner qu'il s'agit d'un mariage. Voulez-vous m'autoriser à vous donner un conseil, un conseil tiré de l'exercice de ma profession ? Permet-on la valse à cette jeune personne ? »

Mon élève me répondit : « On la lui permet. — Eh, bien, alors, monsieur, lui dis-je, voilà ce qu'il faut faire. Je vous connais, je sais ce que vous valez : vous avez du jarret, de la respiration ; faites-moi faire à cette jeune personne cinq minutes de valse, sans lui donner le temps de faire *ouf*. Si elle vous dit : « Assez, monsieur, assez !... » vous répondrez avec une espèce d'égarement : « Oh ! non, mademoiselle ! encore, encore !... » Vous aurez l'air d'être dans le ravisement de valser avec elle... Elle croira que vous êtes pris d'une folie de danser, comme dans *Gizelle*... Ça la flattera, même si ça la suffoque... Et au bout de cinq minutes de ce train-là, arrêtez-vous net sur place... et, vous penchant un peu sur son épaule... en extase... la valse autorise ces positions-là... écoutez sa respiration dans le dos... Si ça fait le bruit d'un soufflet, n'épousez pas... mais, si vous n'entendez rien, épousez ! épousez ! »

(Fragment tiré de Ludovic Halévy.)

L'allemand et le megnattès.

On lâo et on renâ s'étiont einfatâ onna né dein onna câva po sè repétrè, et tandi que medzivont, lo renâ fasâi état dè sailli que devant à tot momeint.

— Quin comece fas-tou, lâi fe lo lâo, na pas tè dépatzi dè rupâ ?

— Oh bin, ye vé vairè se nion ne vint, kâ sè foudrà pas laissi attrapâ, se repond lo dzanliâo.

Mâ cein n'étai pas veré, kâ cé crouio renâ ne saillessâi què po vairè se poivè adé passâ pè lo lermier ; et quand cheinte que sa panse avâi goncliâ po poâi passâ tot justo, ne reintrâ pas, mâ coumein câ à férè on détertin d'infai, po férè 'na farçâ à lâo. Ma fâi, lo boucan que fé reveillâ lè dzeins pè l'hotô, qu'alliront vairè cein qu'ein irè, et quand lo lâo apêçut qu'on vegnâi, vollie décampâ assebin ; mâ l'avâi tant bafrâ, que restâ prâi dein lo lermier, iô lè dzeins l'assomiront tot net.

Eh bin, l'autro dzo, pè la Coûta, dein on veladzo proutso d'Aubouna, lâi s'est passâ oquè d'approteint, tot que n'étai ni on lâo, ni on renâ ; ma dou valets et on Allemand.

Lè z'effoliâos ès étiont arrevâiès et trâi galésès Savoyardès cutsivont dein on pâilo qu'avâi 'na fe-